

Hervé Saladé
anglaispierrebayle@gmail.com
Professeur d'anglais
Lycée Pierre Bayle
Rue Rogissart
08200 Sedan

Sedan, le 22/05/2013

Projet de séjour linguistique destiné aux sections STS

Organisation globale

Cette sortie sera organisée en partenariat avec la KSE : Kent School of English (<http://www.kentschoolofenglish.com/index.htm>).

Le séjour durera du Dimanche 10 Novembre 2013 après-midi au Vendredi soir 15, après les vacances de la Toussaint 2013. Vous serez pris en charge par la KSE tous les matins pour un total de 15h pour la semaine. Vous serez évalués et placés dans des groupes adaptés à votre niveau pour travailler l'oral à 90%.

Vous serez 12 élèves par classe et certainement avec des étudiants venus du monde entier. Des activités sportives ou culturelles sont prévues pour les après-midis et débuts de soirée : volley-ball, théâtre, danse, natation, etc.

Deux excursions sont prévues : une demi-journée à Canterbury (ville Historique du Kent) et une journée entière à Londres où un circuit découverte des principaux monuments est prévu.

Logement

Vous serez logés en familles habituées à ce genre d'accueil, car la KSE reçoit des étudiants toute l'année. Les repas de midi sont prévus : nous prendrons des « vouchers », c'est-à-dire des tickets repas valables dans de nombreux points de restauration de la ville. Vous irez vous-mêmes commander ce que vous voulez.

Le séjour se passe à Broadstairs, petite ville côtière dans l'est du Kent, à une heure environ de Douvres. La ville est à taille humaine (25000 habitants environ) et station balnéaire depuis le milieu du XIX^e.

Financement

Le séjour devrait coûter environ 380€ par élève si on paye la KSE au moins un mois à l'avance, car cela nous donne alors le droit à d'importantes réductions (traversée offerte par exemple). Le prix final sera déterminé lorsque nous saurons le nombre de participants et que nous aurons consulté le directeur de l'école qui nous accueille.

Vous pourrez payer en plusieurs fois : les futurs étudiants de 2^{ème} année, dès Mai ou Juin et les nouveaux étudiants à partir de leur inscription (donc pendant l'été).

Sinon, les élèves adhérents à l'association *Bayle STS* peuvent organiser une action pour financer en partie ce voyage.

Il va sans dire que ce séjour représentera une **formidable** opportunité pour vous et j'espère qu'il provoquera un déclic afin de vous motiver. En effet, il est à noter que l'anglais est de plus en plus important dans nos BTS, il est par exemple passé à un coefficient 6 (!) dans la section AG.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement. N'hésitez pas à me contacter par mail : **anglaispierrebayle@gmail.com**, notamment pour confirmer votre inscription et envoyer vos premiers versements (à l'ordre de l'agent comptable du lycée Pierre Bayle).

M. Saladé

LIEU DU SEJOUR
BROADSTAIRS dans le Kent
Ecole : KENT SCHOOL OF ENGLISH

LOGEMENT :
en famille

REPAS
Petit-déjeuner et repas du soir en famille, **Déjeuner** : ticket repas (compris dans le prix)

ACTIVITES
Cours tous les matins ainsi que 2 après-midi
Visites : 1 Journée à Londres, ½ journée à Canterbury
Activités sportives et culturelles sur les autres après-midis
Soirées animées

Départ :

En bus le dimanche 10/11/2012 en début d'après-midi. L'horaire exact vous sera précisé ultérieurement.

Retour :

En bus dans la nuit du vendredi 15/11/2013 au samedi 16/11/2013 - Traversées par ferry

Les accompagnateurs :

- M. Saladé, professeur d'anglais (AG2 + MUC1)
- Professeurs sections STS
- 2 autres professeurs du lycée Ozanam (Chalons en Champagne)
- 2 professeurs du lycée Sévigné (Charleville-Mézières) (*remarque : le départ à plusieurs lycées permet de faire baisser les couts et de tisser des liens entre différents établissements*)

COÛT DU SEJOUR : environ 380 euros

comprenant :

- le déplacement France Angleterre AR en bus
- le logement en famille (possibilité d'être à deux)
- les cours
- les visites
- tous les repas sauf les voyages AR
- la journée à Londres
- la ½ journée à Canterbury
- les soirées

Formalités :

Passport ou carte d'identité en cours de validité.

Pour les étudiants de nationalité étrangère, demander un visa à l'ambassade de Grande Bretagne (<http://www.ukba.homeoffice.gov.uk/visas-immigration/do-you-need-a-visa/>). **Contactez rapidement M. Saladé.**

Formalités d'inscription :

Dès que possible

- apporter **380 euros** en 1 ou plusieurs chèques au nom de l'agent comptable du Lycée Pierre Bayle : il faut que nous ayons l'intégralité de la somme pour Novembre. Merci d'indiquer votre nom et classe au dos du chèque. Pour toute situation particulière concernant les règlements, contacter M. Saladé.
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport à remettre avec le règlement.
- Fiche d'inscription remplie et signée par les parents.

Les pièces d'identité devront être présentées au moment du départ ; à défaut de ceux-ci, l'étudiant ne serait pas autorisé à partir et ne pourrait prétendre au remboursement du montant du voyage.

Le programme complet vous sera communiqué lors de votre inscription.

Fiche d'inscription

Voyage d'études en Angleterre du dimanche 10/11/2013 au vendredi 15/11/2013

A remettre aux professeurs accompagnateurs pour le vendredi 27 septembre dernier délai, avec le règlement signé, la photocopie de la carte d'identité ou du passeport, le ou les chèques d'inscription Merci d'indiquer votre nom et classe au dos du chèque..

Je soussigné (e) NOM :

PRENOM :

Autorise

Ma fille, mon fils : NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

À participer au voyage en Angleterre à Broadstairs du dimanche 10/11/2013 au vendredi 15/11/2013.

Et déclare avoir pris connaissance du programme et du règlement joint.

Renseignements complémentaires OBLIGATOIRES, à compléter en ligne à l'adresse suivante (envoyer demande d'autorisation à anglaispierrebayle@gmail.com):

<http://tinyurl.com/voyagebroadstairs2013>

Date et signature :

Attention, les places sont limitées !

Les professeurs se réuniront le 27 Septembre afin de vérifier que les dossiers et le tableau en ligne sont complets et se réservent le droit de sélectionner les participants en fonction de critères tels que l'assiduité, le sérieux en cours et l'implication...

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte !

Documents à remettre lors de l'inscription :

- Fiche d'inscription
- Règlement
- Photocopie de la pièce d'identité

Cadre réservé à l'administration :

N° du rang :

Date d'arrivée du dossier d'inscription (complet) :

Semaine d'anglais intensif à Broadstairs

Règlement du voyage d'étude

Le séjour organisé à l'intention des étudiants de sections STS du Lycée Pierre Bayle a un but pédagogique : il s'agit d'un voyage d'étude. Il comprend une préparation en classe et un travail sur place dont le résultat sera évalué.

Pendant le voyage et le séjour

- ❑ Les élèves auront un travail d'observation à faire et un travail linguistique ; ils devront donc consacrer un peu de temps chaque soir à la tenue de leur cahier d'activités et à la mise au propre des questionnaires.
- ❑ Les élèves devront être en forme chaque matin pour tirer le plus grand profit des activités et visites de la journée. Les sorties seront donc soit encadrées, soit libres mais les étudiants devront se montrer raisonnables. Les étudiants mineurs n'ont pas d'autorisation de sortie.
- ❑ Les élèves devront être à l'heure à tous les rendez-vous fixés. Il sera demandé de respecter les lieux et de ne pas manifester d'exubérance excessive en groupe.
- ❑ La consommation de substances illicites sera formellement interdite en toutes circonstances. Les étudiants majeurs sauront se limiter en ce qui concerne les sorties conviviales au Pub. Les étudiants mineurs n'ont pas l'autorisation de consommer d'alcool.
- ❑ Les élèves accueillis dans une famille étrangère doivent faire un effort d'adaptation et avoir un comportement courtois et souriant. Il faudra participer à la vie de la maison, bavarder avec ses hôtes, respecter la vie de la famille.
- ❑ Le but de ce règlement est de faire en sorte que les élèves profitent au maximum de leur séjour.

Lu et approuvé

L'étudiant :

Pour les majeurs : règlement (disciplinaire et médicale)

Pour les mineurs : Autorisation parentale (disciplinaire et médicale)

Je soussigné (e)

Je soussigné (e)

.....

.....

- autorise les professeurs accompagnateurs à prendre toute décision me concernant en cas de manquement grave au règlement (non-respect des consignes données ci-dessus, vols...) Cette sanction peut aller jusqu'à mon rapatriement à mes propres frais.

- autorise les professeurs accompagnateurs à prendre toute décision concernant mon fils/ ma fille
.....
en cas de manquement grave au règlement (non-respect, consommation d'alcool, vols...) Cette sanction peut aller jusqu'au rapatriement de l'élève aux frais de la famille.

- autorise les professeurs accompagnateurs à me faire donner tous soins urgents en cas de nécessité constatée par un médecin.

- autorise les professeurs accompagnateurs à faire donner tous soins urgents à mon enfant en cas de nécessité constatée par un médecin.

Date :

Date :

Signature :

Signature :

Coordonnées de la personne à joindre en cas d'urgence :

Coordonnées de la personne à joindre en cas d'urgence :

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....